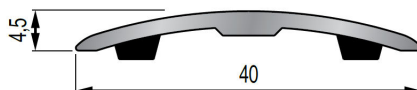


FT013 – Seuil adhésivé butyle plat renforcé**Descriptif**

Profilé de transition en aluminium de largeur 40 mm à coller, renforcé pour supporter les trafics intenses.

Permet la transition entre 2 revêtements de sol lisses de type PVC, linoléum, carrelage, parquet...

Protège les bords des revêtements de sol.

Comble jusqu'à 3 mm de différence de hauteur entre 2 revêtements.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Trafic intense.

Ne pas mettre en œuvre sur des revêtements de sols textiles (moquettes, tapis...) ou en fibres naturelles (coco, sisal, jonc de mer...).

Ne pas mettre en œuvre sur parquets cirés ou huilés.

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance EN AW-6060) anodisé

Références

Matière et finition	Longueur	Référence
Aluminium anodisé naturel	83 cm	00 36 010
	2,70 m	00 36 090
	3,35 m	00 36 100
Aluminium anodisé or	2,70 m	00 37 090
Aluminium anodisé titium	2,70 m	00 38 090

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type VHB Cleaner réf. 22 77 900 (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Préchauffer le support à une température de +20°C à +40°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Ôter le film de protection des adhésifs sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé.
- Retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Maroufler ensuite fermement le profilé sur toute sa longueur.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilatation.

Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Produits en aluminium anodisé : attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac

Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03